



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 102338

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la gestion prospective des formations mise en place en Suède dans le but d'adapter les enseignements proposés par l'université aux demandes du marché du travail. Il lui demande s'il ne lui paraît pas opportun de s'inspirer dans notre pays d'une telle démarche qui repose sur la mesure des évolutions démographiques, les choix d'orientation des étudiants et les prévisions de croissance.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a fait du rapprochement entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise une de ses premières préoccupations en s'attachant, en particulier, à renforcer les liens entre le système éducatif et l'emploi. C'est ainsi que le Premier ministre a souhaité la mise en place, dès cette rentrée, d'un service public de l'orientation qui aura pour mission de définir le schéma national d'orientation et d'insertion professionnelle. Ce schéma permettra notamment de mieux adapter la carte des formations à l'emploi et de l'ouvrir à toutes les voies de formation - formation initiale et continue et formation par alternance -, et d'éclairer les élèves dans leur parcours de l'enseignement secondaire à l'université, avec une attention particulière sur la transition entre le lycée et l'université. Il permettra en outre de mieux informer sur les professions, les débouchés et les évolutions économiques, sociologiques et territoriales et de valoriser les formations professionnelles. Le délégué interministériel à l'orientation, nommé par décret en date du 14 septembre 2006, est chargé de la mise en place et du suivi du schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102338

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 2006, page 8703

Réponse publiée le : 26 décembre 2006, page 13672